

C.A.V.T. – VPA 95
Centre d'Adaptation à la Vie et au Travail
7 rue du Petit ALBI
95800 CERGY
Tél. : 01.30.32.57.40

SOMMAIRE

I - PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT : CENTRE D'ADAPTATION A LA VIE ET AU TRAVAIL	1
II - ELEMENTS DU PROJET D'ETABLISSEMENT	1
1 - Le fonctionnement de l'établissement CAVT en 2024	1
2 - Les éléments nouveaux ayant eu un impact budgétaire sur l'exercice 2024	3
3 - Les habilitations	3
III - POPULATION(S) ET ACTIVITES	4
1 - La population du CAVT	4
2 - Les organismes orienteurs avant intégration des jeunes	5
3 - Les premières prises de contact	6
4 - La répartition par âge	7
5 - L'origine des départements des usagers pour l'année 2024	8
6 - La durée moyenne de l'accompagnement	9
7 - La durée de prise en charges des personnes sorties au cours de l'année 2024	10
8 - Les ateliers professionnalisant du CAVT	10
9 - Les actions à visée d'insertion professionnelle	11
10 - Les actions du CAVT en 2024	14
11 - Les différentes missions de la psychologue	17
12 - Les séjours	24
IV - CONSEIL A LA VIE SOCIALE	25
V – PERSPECTIVES	26

I - PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT : CENTRE D'ADAPTATION A LA VIE ET AU TRAVAIL

A sa création, l'association VPA95 met en place son action par le biais de trois établissements complémentaires : un accueil de jour, un foyer d'hébergement temporaire et un service d'accompagnement à la vie sociale. L'accueil de jour (CAVT), ouvert en 1991, accueille d'abord 16 personnes handicapées mentales légères, puis 19 personnes en 2005, après autorisation du Président du Conseil Général.

Suite à l'avis favorable du CROSMS pour le dossier global d'extension présenté par le gestionnaire en 2008, le président du conseil général a autorisé l'extension de 5 places supplémentaires par arrêté en date du 21 juillet 2008. La capacité d'accueil est depuis de 24 places.

L'établissement s'inscrit depuis son ouverture dans une démarche d'insertion et de maintien dans le milieu ordinaire de travail des jeunes adultes en situation de handicap mental léger, par un accompagnement limité à deux ans pour le centre de jour. L'accompagnement éducatif, dans le cadre des différents ateliers, a pour but de permettre une acquisition de savoirs professionnels, en termes de savoir-être et de savoir-faire. Les stages en entreprise menés à bien grâce à un partenariat établi entre les entreprises et l'association, permettent aux jeunes adultes de mettre en application leurs apprentissages. Depuis janvier 2023, le CAVT travaille aussi l'orientation vers le milieu protégé car nous constatons que de plus en plus de personnes accueillies demandent à être orientées en ce sens.

Pour rappel, au 1^{er} janvier 2013, VPA 95 a fusionné avec les associations « La Garenne du Val » et « La Hêtraie », ce rapprochement a donné lieu à la création de l'association HEVEA ; « Habiter Et Vivre Ensemble Autrement ».

II - ELEMENTS DU PROJET D'ETABLISSEMENT

1. Le fonctionnement de l'établissement CAVT en 2024

Journées d'ouverture :	252 jours
Heures d'ouverture :	Du lundi au jeudi de 08h30 à 16h30 Le vendredi de 08h30 à 15h30

LE CENTRE D'ADAPTATION A LA VIE ET AU TRAVAIL

Structure d'Adaptation à la Vie Sociale et Professionnelle



L'ACCOMPAGNEMENT

Favoriser l'insertion professionnelle et sociale en milieu Ordinaire et ou milieu protégé



OBJECTIFS

Acquérir de l'autonomie dans la vie quotidienne

Sensibiliser et familiariser au monde du travail

Travailler la posture professionnelle
Affiner et consolider les motivations professionnelles.

Encourager l'effort dans l'organisation du travail.

Valoriser l'apprentissage des compétences

ACTIONS

Insertion sociale et professionnelle

Renforcement des acquis

Affirmation de l'autonomie

Préparation professionnelle

Consolidation de l'emploi

Accompagnement et acquisition de savoirs réalisés dans différents ateliers

PUBLIC

Etre en situation de handicap mental léger et orienté par la CDAPH

Etre Motivé à travailler

Etre suffisamment autonome dans les transports

Etre âgé de 16 à 25 ans

La Vie professionnelle

- ▶ Prendre en compte les projets des personnes et les mettre en lien avec la réalité du marché du travail.
- ▶ Sensibiliser et familiariser au monde du travail (Ponctualité, assiduité, posture, codes socio-professionnels, compréhension des consignes, présentation...)
- ▶ Obtenir les bases essentielles pour commencer à travailler.

La socialisation

- ▶ Amener à connaître et mettre en pratique les règles de notre société ; savoir vivre ensemble.
- ▶ Viser une intégration sociale et professionnelle.
- ▶ Rechercher une place durable dans le milieu ordinaire et ou protégé.

La Vie sociale et relationnelle

- ▶ Travailler à rendre plus faciles les ouvertures vers l'extérieur et les relations avec d'autres.
- ▶ Encourager à sortir du milieu professionnel, à élargir les relations de voisinage et d'amitié, à organiser des activités diverses au sein des structures, à découvrir et à cultiver les passions.

2. Les éléments nouveaux ayant eu un impact budgétaire sur l'exercice 2024

1. Départ de l'éducatrice technique jardin/permaculture
2. Recrutement d'une éducatrice spécialisée
3. Réorganisation secrétariat CAVT avec la présence deux jours par semaine de l'assistante de Direction

3. Les habilitations

Nombre de places **24**

Nombre de personnes accompagnées au 31/12/2024 : 27

Nombres d'usagers ayant fréquenté le CAVT en 2024 : 51

Nombre d'entrées sur l'année : 10 (7 hommes - 3 femmes)

Nombre de sorties sur l'année : 9 (7 hommes - 2 femmes)

Etat d'avancement de la démarche d'amélioration de la qualité

La mise en œuvre d'une démarche d'amélioration continue de la qualité est un acte volontaire qui a pour objectif de faire progresser le niveau des prestations requises, la satisfaction des usagers, et de répondre aux exigences de la loi du 2 janvier 2002.

ETS	Date d'ouverture	Date d'autorisation	Caractère expérimental	Renouvellement 1er	Renouvellement 2nd	Renouvellement 3ème	Renouvellement 4ème	Evaluation interne finalisée	Evaluation externe
CAVT	01/01/91	20/06/90	OUI= 2 ans	01/01/93	01/01/95	01/01/10	03/01/17	06/06/14	16/04/2015

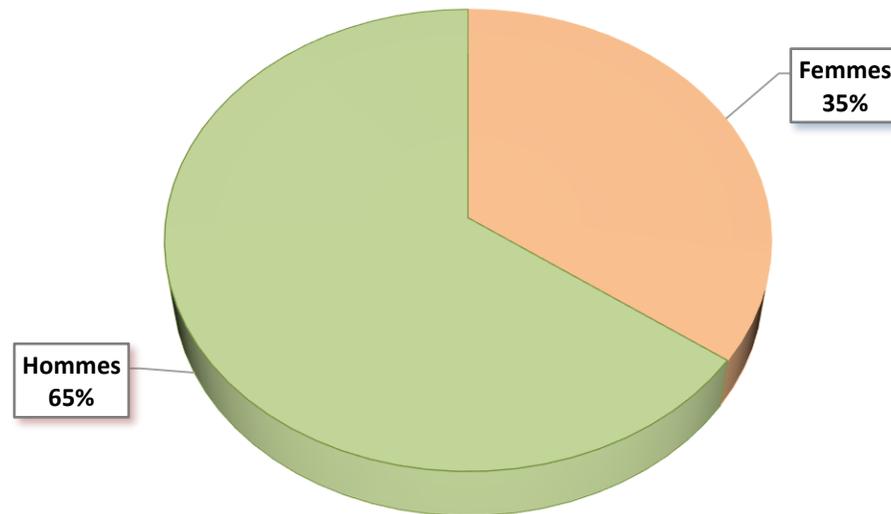
Des réunions qualité sont organisées avec la Directrice qualité de l'association. Un référent qualité est nommé au CAVT, avec pour mission de veiller à l'avancée du Plan d'Amélioration de la Qualité (PAQ). Chaque année ce PAQ est revisité afin d'être en adéquation avec les besoins du service. Des objectifs sont fixés et évalués tout au long de l'année.

III - POPULATION(S) ET ACTIVITES

1. La population du CAVT

Nous avons accueilli (prise en charge et stage) 51 usagers sur l'ensemble de l'année 2024 :

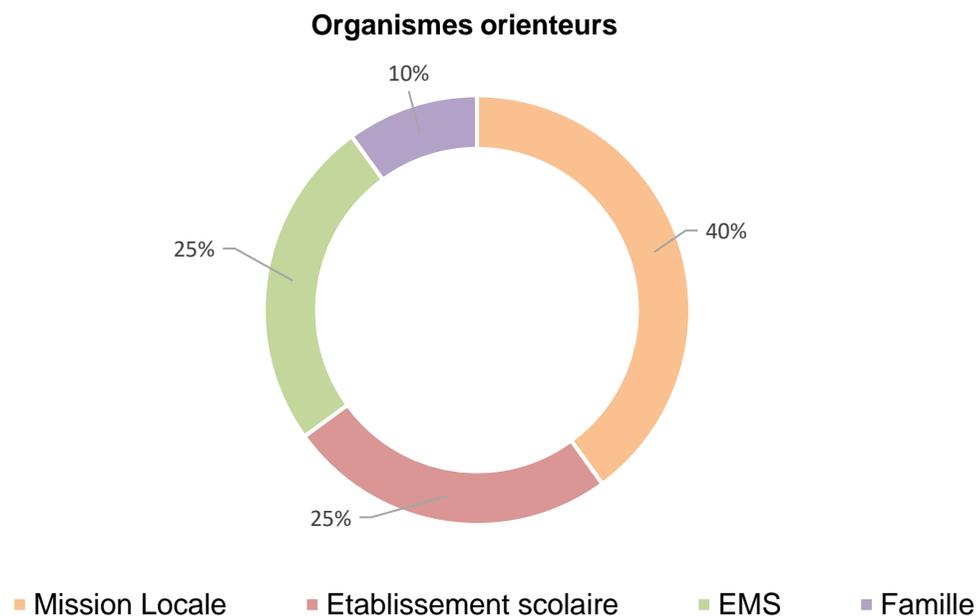
- **33 hommes soit 65% des usagers (57% en 2022, 70% en 2023)**
- **18 femmes 35% des usagers (43% en 2022, 30% en 2023)**



Le nombre d'hommes accueillis est toujours supérieur à celui des femmes. Ce constat est le même depuis 2020.

2. Les organismes orienteurs avant intégration des jeunes

Les organismes partenaires prenant rendez-vous avec le CAVT peuvent être de droits communs (Missions locales), de droit privé (des établissements médicaux sociaux ou de soins), ou public (MDPH/CDAPH, l'Aide Sociale à l'Enfance). Le travail engagé l'année dernière auprès des partenaires a donné une visibilité plus importante au CAVT. Le graphique ci-dessous permet de confirmer des liens étroits avec les missions locales, les établissements scolaires et les établissements médico-sociaux (EMS), qui sont les organismes orienteurs les plus importants.



Les familles prennent contact avec les CAVT après s'être renseigné lors de forums, etc...

3. Les premières prises de contact

Pour faciliter les rencontres avec les candidats, le chef de service (CDS), la psychologue et un des membres de l'équipe éducative s'organisent afin de prévoir à minima un binôme ou idéalement les trois pour les rendez-vous de préadmission.

Ces rencontres sont plus enrichissantes lorsqu'elles sont articulées entre CDS, psychologue et éducateur car le regard sur le candidat est porté par plusieurs personnes et donc l'échange est d'autant plus intéressant.

A l'issue de ce rendez-vous, un stage de contact peut être programmé. Il est demandé au candidat de revenir vers l'équipe du CAVT pour se positionner ou non pour le stage.

Selon les profils des candidats nous proposons différentes formes de durée de stage. Le stage de contact classique 3 semaines, le stage de contact d'une semaine renouvelable 2 fois (afin d'arriver à trois semaines) qui permet aux jeunes de faire un point en fin de semaine et favoriser un échange afin de savoir s'il souhaite poursuivre ou arrêter le stage de contact d'une semaine pour les jeunes qui montrent des difficultés importantes lors du rendez-vous de préadmission mais pour qui nous suggérons la possibilité d'intégrer le CAVT.

3.a – Les rendez-vous

En 2024, 37 rendez-vous de préadmission ont été honorés.

3.b – Les stages de contact

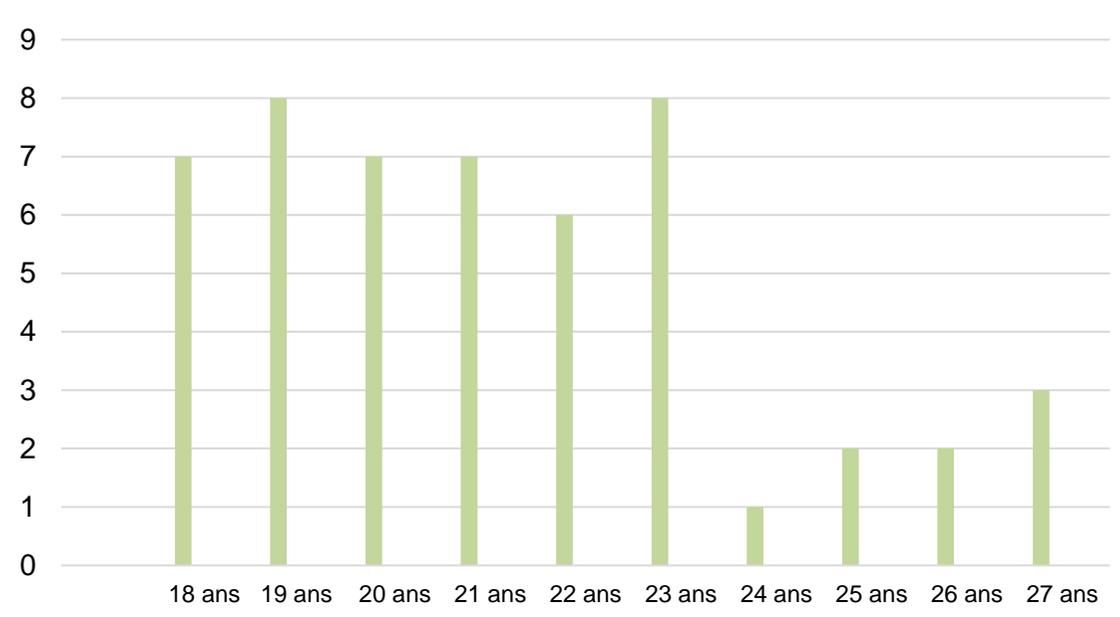
37 jeunes adultes ont été reçus physiquement en entretien préalable au stage de contact et **21 stages** de contacts ont été réalisés en 2024. Certains n'ont pas été intéressés car le travail autour de la situation d'handicap n'était pas engagé et donc ils ne reconnaissaient pas leurs difficultés. Pour d'autres le stage n'a pu se faire car ils sont engagés sur d'autres dispositifs et ne sont pas actuellement dans la nécessité d'expérimenter le CAVT. Comme l'année précédente, nous avons proposé des stages à tous en adaptant les modalités de durée de stage, en fonction de chacun afin d'individualiser la prise en charge.

En chiffres : **10 admissions ont pu être réalisées en 2024, à l'identique de l'année précédente.**

3.c – Les orientations CDAPH

Toutes les notifications reçues par via trajectoire nous ont amené à prendre contact par téléphone avec les candidats.

4. La répartition par âge

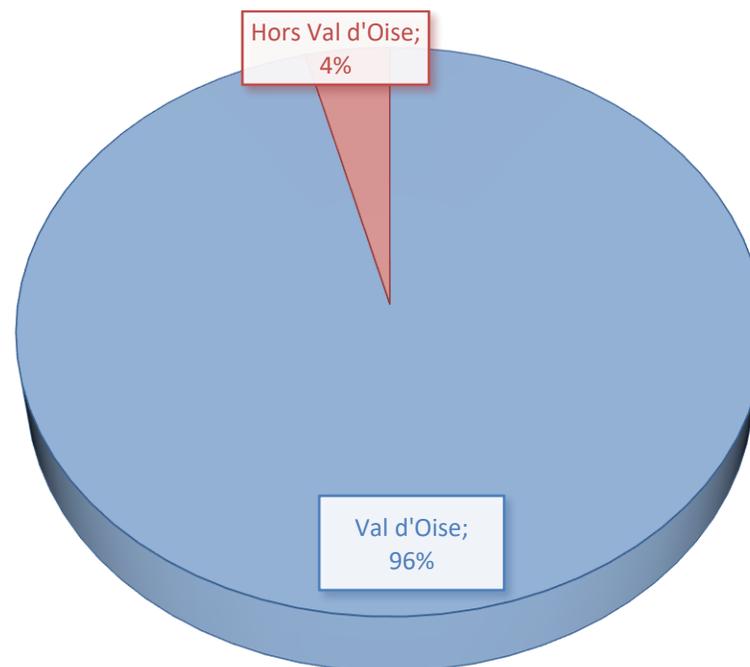


La moyenne d'âge des 51 jeunes qui ont fréquenté le CAVT est de près de 21 ans.

7 personnes accompagnées fréquentant ou ayant fréquenté le CAVT en 2024 ont plus de 25 ans. Ces jeunes sont encore accompagnés afin de finaliser le projet professionnel avant de mettre fin à la prise en charge. La MDPH est informée car elle renouvelle les notifications pour nous permettre de finir notre accompagnement dans un laps de temps précis.

5. L'origine des départements des usagers pour l'année 2024

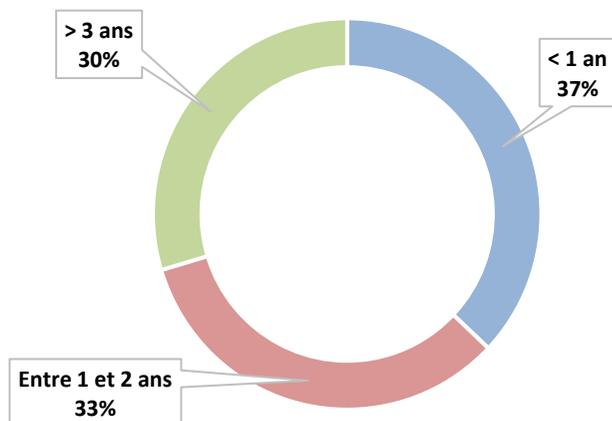
Au 31 décembre 2024, sur les 27 personnes présentes 26 ont un domicile de secours dans le Val d'Oise et 1 vient d'un autre département.



6. La durée moyenne de l'accompagnement

Nos axes de travail ont porté sur 4 critères :

- RDV bimensuel Chargé d'insertion et encadrant = sur le projet professionnel de l'utilisateur
- RDV trimestriel Educateur référent et encadrant = sur projet individuel de l'utilisateur
- RDV sur la démarche qualité du fonctionnement et de l'organisation de la prise en charge
- Dès l'entrée de la personne, la chargée d'insertion est associée au 1^{er} RDV d'élaboration du projet professionnel en collaboration avec l'éducateur référent.



30% des jeunes restent plus de 3 ans au CAVT, identique à 2023.

L'autonomie et l'autodétermination sont 2 concepts particulièrement difficiles à acquérir pour ce public qui n'a jusqu'ici pas été habitué à devoir se prendre en charge et à décider par lui-même.

La crainte de quitter une structure où ils trouvent un cadre sécurisant les « poussent inconsciemment » à mettre en échec les emplois qui peuvent leur être proposés.

Pour d'autres, il faut entamer un travail long et difficile de deuil du milieu ordinaire pour le milieu protégé.

7. La durée de prise en charge des personnes sorties au cours de l'année 2024

La durée moyenne de prise en charge des 9 adultes sortis de l'établissement en 2024 est **de 3 ans** (4 ans et 6 mois *en 2023*). Ce chiffre vient confirmer la nécessité de repenser le projet d'établissement durant l'année 2024 afin de répondre aux besoins des personnes accompagnées. En effet, l'ouverture vers le milieu protégé permet d'élaborer des projets plus individualisés, ce qui était moins réalisable auparavant.

8. Les ateliers professionnalisant du CAVT

L'objectif du CAVT est d'amener les jeunes accompagnés en situation professionnelle. Les différentes activités proposées sont :

La cuisine ; permet de découvrir :

- Des contraintes de travail : l'obligation du port des Equipement de Protection Individuel (EPI),
- De nouveaux savoir-faire via l'apprentissage de gestes techniques,
- De tenir compte des règles de sécurité et d'hygiène qui se traduit par une série de fiches de procédures définies par la démarche HACCP (Hazard Analysis Critical Control Points) : Fiche de procédures - Fiche de consommation maximale des produits entamés - Fiche sur « La marche en avant » - La fiche de décontamination - La fiche de sécurité.
- D'adopter un vocabulaire professionnel
- D'apprendre à anticiper

Le maraichage en permaculture ; permet de découvrir :

- Des contraintes de travail : l'obligation du port des Equipement de Protection Individuel (EPI,)
- De nouveaux savoir-faire via l'apprentissage de gestes techniques,
- D'adopter un vocabulaire professionnel,
- De respecter la nature et son rythme naturel, sensibilisation au recyclage, compost,
- Le rythme des saisons et les conséquences sur la culture.

L'entretien des locaux : permettre aux jeunes de réaliser l'entretien de locaux à l'aide de procédures. Ces actions d'entretien visent à transmettre des techniques applicables dans divers lieux d'intervention. Elles visent aussi à travailler des notions d'hygiène transposables en emploi comme au domicile.

La lingerie a pour mission principale l'entretien du linge du CAVT. Depuis la COVID, les quantités de linge à entretenir ont été multipliées. Cette situation exceptionnelle a permis de travailler le temps d'exécution des tâches et de « pousser » les jeunes à avoir un rythme de travail plus soutenu.

La couture se poursuit dans le cadre de petites réparations des tenues et la création de serviettes de table, tote-bags. Cet atelier est particulièrement intéressant quant à l'évaluation de la motricité fine. De plus, l'éducatrice encadrante de cet atelier a bénéficié de la formation « Atelier couture – Techniques de base » d'une durée de 5 jours. L'objectif de cette formation étant d'acquérir des connaissances et techniques de base permettant la mise en œuvre en institution d'un atelier couture à visée éducative, ludique ou commerciale auprès de personnes en situation de handicap ou de fragilité.

L'entretien des espaces verts : permet de travailler le port des EPI, les règles de sécurité pour l'utilisation du matériel thermique notamment.

Un planning est fait pour que chaque semaine, tous les jeunes soient positionnés sur des ateliers différents. La participation à chacun des ateliers est obligatoire et permet aux éducateurs techniques d'évaluer les difficultés, les compétences, les évolutions au fil du temps. L'observation fine de chaque jeune donne des informations importantes à la chargée d'insertion professionnelle (CIP) pour la mise en place de leur projet professionnel, la recherche de stages/d'un emploi en entreprises ou l'accompagnement à l'intégration d'une formation.

9. Les actions à visée d'insertion professionnelle

Dans le cadre des missions du CAVT propre à l'insertion professionnelle, **18 stages** ont été mis en place, **5 jeunes adultes ont été en formation** et **1 autre a obtenu un contrat de professionnalisation. Quatre jeunes sont en maintien en emploi.** En effet une veille est assurée entre la CIP et l'employeur le temps de pérenniser l'emploi.

Nous proposons aux nouveaux arrivants d'aller progressivement vers le monde professionnel grâce à des immersions en entreprise.

Quadricycle :

Une fois par semaine, un groupe de deux ou trois jeunes a été en immersion avec l'association Quadricycle, permettant une mise en situation professionnelle par le biais de différents chantiers (espaces verts, désencombrement, manutention).

Atelier blanchisserie à l'ESAT la Hêtraie :

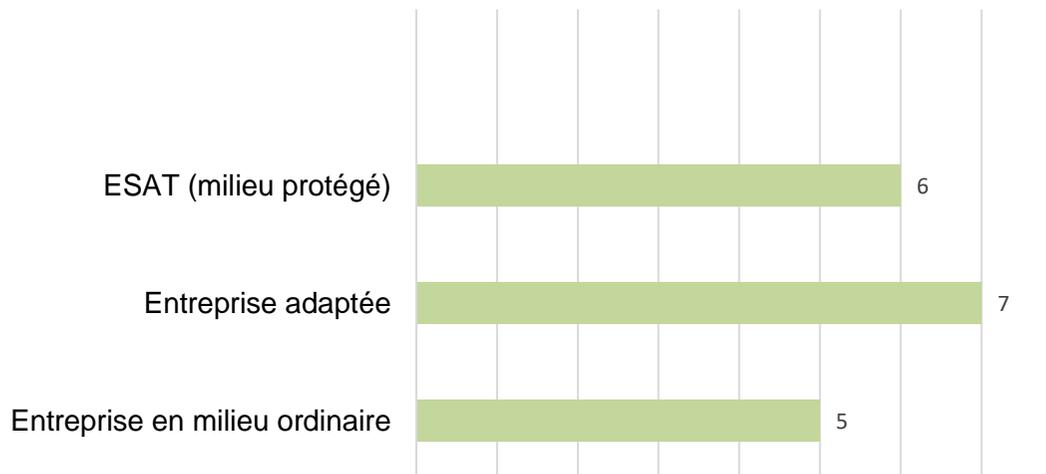
Chaque semaine, un groupe de jeunes du CAVT participe à un atelier de blanchisserie pour découvrir le travail en milieu protégé. Ils y apprennent différentes techniques de pliage, le tri du linge et l'utilisation d'équipements spécifiques, comme la calandre, qui ne sont pas disponibles au CAVT.

Immersion ESAT APF BELLEVUE :

Deux jeunes ont participé à une immersion de deux demi-journées, accompagnés d'un professionnel du CAVT. Cette expérience permet aux jeunes de découvrir le milieu professionnel et, éventuellement, de se projeter vers un stage. Elle offre également aux professionnels l'occasion d'évaluer les compétences de travail et les aptitudes sociales des jeunes.

9.a – Stages :

Nombre de stages réalisés en 2024



ESAT	Entreprises adaptées	Milieu Ordinaire
<ul style="list-style-type: none"> - ESAT la HETRAIE (conditionnement, espaces verts) ; - ESAT Le Val d'Argent (cuisine) ; - ESAT APAJH de Cergy (restauration) ; - ESAT APF BELLEVUE (conditionnement, audiovisuel). <p><i>(Les quatre ESAT ont été sollicités pour permettre aux jeunes d'effectuer des stages dans différents domaines comme la cuisine, le conditionnement ou encore le montage audiovisuel).</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Maison hospitalière SOTRES à Cergy ; - Cuisine centrale Fondation ANAÏS à Jouy-le-Moutier ; - Février d'or à Saint-Ouen-l'Aumône 	<ul style="list-style-type: none"> - Intersport (vente) ; - Association Quadricycle (espaces verts) ; - Association AFPM (service à la personne, vente) ;

9.b – Formation et emploi :

Au cours de l'année 2024 :

- Deux personnes accompagnées au CAVT ont bénéficié d'une formation par Handiwork en tant qu'agents polyvalents au magasin Action d'Herblay, et l'un d'entre eux s'est vu obtenir un CDI au magasin Action d'Osny, L'Oseraie.
- Une personne accompagnée, a obtenu son CAP palefrenière et a été embauchée dans la foulée de son diplôme, après avoir suivi une formation de 2ans.
- Une jeune adulte a été formée par Handiwork en tant qu'équipier polyvalent au McDonald's de Cergy, mais n'a pas été embauchée à l'issue de sa formation.
- Une personne a réalisé un service civique à l'AFPM, la boutique solidaire d'Osny.
- Un jeune adulte a intégré une formation de logistique mais a abandonné en cours de route.

En 2024, plusieurs personnes accompagnées se sont vu proposer des contrats (CDD, CDI, intérim, contrat civique) :

- Un CDD tremplin à la cuisine centrale de la Maison Hospitalière (SOTRES)
- Deux CDI au McDonald's de Puisseux pontoise
- Un CDD à la maison hospitalière
- Deux contrats d'intérim avec le partenaire Quadricycle

En ESAT :

Un jeune adulte a intégré l'ESAT APF BELLEVUE en conditionnement et montage vidéo.

9.c – Bilan :

Une nouvelle dynamique a été mise en place en 2024, avec l'intégration de dix nouvelles personnes au CAVT, tandis que neuf personnes ont terminé leur accompagnement, dont quatre ont stabilisé leur emploi.

Le renouvellement de l'effectif des jeunes accompagnés a toutefois entraîné un ralentissement de la mise en emploi par rapport aux années précédentes. En effet, la majorité d'entre eux en sont encore à la première phase de leur accompagnement, à savoir la mise en situation de travail en interne, afin de développer leurs compétences socioprofessionnelles avant de passer aux stages et immersions en extérieur.

Il est important de noter que trois jeunes ont eu des opportunités professionnelles, qu'ils n'ont pas saisies pour diverses raisons, telles que des problèmes de disponibilité dus à des troubles psychiques ou un manque de maîtrise des codes socio-professionnels.

Enfin, deux jeunes sont actuellement en liste d'attente pour intégrer des ESAT. L'un a effectué un stage concluant au self de l'ESAT La Hêtraie, tandis que l'autre a réalisé un stage en restauration à l'ESAT Val d'Argent.

10. Les actions du CAVT en 2024

- **Quadricycle :**

Chaque jeudi, en fonction des besoins du service et de l'organisation prévue, un groupe de deux ou trois jeunes adultes accompagnés au CAVT est mobilisé dans le cadre de chantiers éducatifs avec l'Association Quadricycle. Le but de ces journées est de leur permettre de découvrir le monde du travail à travers différents chantiers en extérieur (espaces verts et manutention entre autres) et de les sensibiliser au respect de la nature, ainsi qu'à l'entretien de la flore.

Tout au long de ces journées, les jeunes adultes sont évalués sur leurs aptitudes et compétences professionnelles. S'ils en sont d'accord, ils peuvent se voir proposer un stage de deux ou trois semaines au sein de l'Association. Par la suite, si le stage est jugé satisfaisant, les jeunes adultes pourront se voir proposer ponctuellement des contrats à durée déterminée selon les différents besoins du responsable de l'Association. En effet, ce dernier travaille en partenariat avec Val d'Oise Habitat et peut se voir confier des missions telles que du désencombrement ou du nettoyage des parties communes au sein des résidences.

- **Restos du cœur :**

Sur la base du volontariat, plusieurs groupes de 2-3 jeunes se sont mobilisés lors des collectes annuelles des restos du cœur. L'idée était de les sensibiliser aux difficultés sociales actuelles en privilégiant l'entraide. Pour cela il leur était indispensable d'aller vers les autres en mettant de côté leur timidité et leur difficulté à faire face à l'inconnu. Durant les collectes, les jeunes transmettaient les flyers des restos du cœur, récupéraient les denrées et pouvaient échanger avec les personnes. Les jeunes participants furent étonnés et fiers d'avoir pu aider à leur niveau à collecter autant de nourriture et consommables.

Pour beaucoup le fait de surmonter leur peur de l'inconnu ne représentait finalement rien par rapport aux fruits de leur travail.

10.a - Prestations pour les partenaires :

Au cours de l'année 2024, le CAVT s'est lancé dans un nouveau projet : répondre aux besoins des partenaires dans le but de mettre les personnes accompagnées en situation réelle de travail. Ainsi, plusieurs actions ont vu le jour, et d'autres ont été confortées.

- **Vente de crêpes au Lycée Simone Weil :**

Dans la continuité de l'année 2023, le CAVT a organisé des ventes de crêpes au Lycée Professionnel Simone Weil.

Pour rappel, le but du projet est de mettre des jeunes accompagnés par le service en situation de travail à l'extérieur du CAVT, dans un contexte commercial réel et avec un certain niveau d'exigence.

Deux ventes ont eu lieu : le 16 mai, et le 10 octobre. Une affiche promotionnelle a été réalisée par les jeunes.

Le jour J nous avons procédé au chargement du véhicule, rejoint le lieu de la vente et organisé l'espace de travail, à savoir :

- un poste d'encaissement (1 pro et 2 jeunes)
- un poste de réchauffage/garnissage (1 pro et 1 jeune)
- un poste de distribution crêpes et boissons (1 pro et 2 jeunes).

Deux formules de vente étaient proposées : avec ou sans boissons.

A l'encaissement, nous remettions des tickets aux clients puis ils se rendaient sur le point de distribution pour récupérer leur commande.

- **Prestation Préfecture :**

Le 27 septembre 2024, à la demande de l'animatrice départementale de France Services, nous avons répondu à une demande de prestation type « traiteur » pour un cocktail déjeunatoire à destination de 80 personnes. Cette prestation s'est déroulée à Baillet-en-France.

L'équipe du CAVT sous l'impulsion de l'éducateur technique cuisine, a proposé un menu composé de :

- Brochettes tomates, mozzarella, olives
- Brochettes melon, bœuf séché
- Mini clubs sandwiches, saumon fumé, guacamole
- Verrines concombre, fromage frais
- Feuilletés roulés saucisses de volailles
- Plateau de fromage (chèvre, camembert, comté)
- Panacotta coulis de fruits rouges
- Fondant au chocolat
- Meringues
- Boissons

Cinq jeunes adultes ont participé, de la préparation jusqu'au service le jour J.

- **Prestation CDC Habitat :**

La ville de Taverny a sollicité le bailleur CDC Habitat, pour intervenir dans un secteur QPV (*quartier politique de la ville*), sur le temps d'un spectacle organisé par l'accueil périscolaire de l'école René Goscinny, le 10 juillet 2024 à partir de 15h00 jusqu'à 17h30 pour proposer un stand de service de goûter pour les personnes présentes et les habitants du quartier. La prestation devait pouvoir prétendre supporter environ 175 personnes.

Cette manifestation est venue "nourrir" l'expérience des 4 jeunes adultes qui ont participé. Ces mises en situation de travail sont pour eux de véritables challenges qu'ils ont à cœur de remplir de la plus belle des manières. Les échanges entre professionnels de la ville de Taverny et ceux du CAVT ont

permis d'envisager des pistes de partenariat, qui pourront peut-être pour certains jeunes accompagnés, correspondre à de futurs terrains de stage ou de mises en situation professionnelle.

- **Prestation CCAS de Pontoise :**

A la demande du CCAS de Pontoise, une prestation de goûter était prévue le 25 novembre 2024. Ainsi, 200 parts de gâteaux (100 parts au chocolat, 100 parts au yaourt) ont été réalisés et livrés par 4 jeunes adultes.

10.b - Prestations internes HEVEA :

- **Prestation siège HEVEA :**

Dans le cadre de son repas de fin d'année, le CAVT a été sollicité pour proposer une prestation « cocktail déjeunatoire », pour les salariés du siège de l'association HEVEA, le 17 décembre 2024.

Voici ce qui a été concocté :

- Panacotta saumon accompagnée de sa chips Parmesan
- Verrine maraîchère automnale
- Roulés de saucisses aux graines de Sésame
- Deux variétés de pains surprises revisités
- Plateau de charcuterie
- Bouchées de foie gras
- Plateau de fromage
- Fondant chocolat
- Meringues
- Duo de tartelettes compotées aux fruits saisonniers

Cinq jeunes ont participé à cette préparation puis ont assuré la livraison jusqu'au siège social de l'association.

- **Prestation Olivaie :**

Dans le cadre de son repas de fin d'année, le CAVT a été sollicité pour proposer une prestation « cocktail déjeunatoire », pour les personnes accompagnées de l'établissement d'accueil médicalisé l'Olivaie, de l'association HEVEA, le 10 décembre 2024.

Il a été demandé de préparer un apéritif et des desserts pour 110 personnes, avec une prestation de service à table.

Cela a concerné 4 personnes accompagnées par le CAVT.

A été proposé :

- Mini clubs sandwichs, saumon fumé, guacamole
- Feuilletés roulés saucisses de volailles
- Panacotta parmesan, pesto
- Panacotta fruits rouges
- Fondant au chocolat
- Meringues vertes

• **Déménagements DEMAIN et AEMO :**

Deux services de l'association HEVEA ont déménagé en 2024. Ces établissements ont sollicité le CAVT afin de savoir s'il était possible d'intervenir pour réaliser ces déménagements :

- Déménagement AEMO, le 28 octobre 2024, concernant 3 jeunes adultes.
- Déménagement DEMAIN (bureaux) le 5 et 6 septembre 2024, mobilisant 3 jeunes adultes.
- Déménagement DEMAIN (appartement diffus) le 16 décembre 2024, mobilisant 2 jeunes adultes.

Pour ces prestations les missions étaient :

- Chargement et déchargement des cartons
- Chargement et déchargement du mobilier

Il est à noter que pour ces prestations, un véhicule de l'ESAT a été mis à disposition du CAVT.

Toutes ces prestations extérieures ont été gratifiées avec l'accord des partenaires. Ces gratifications permettront de financer les diverses activités que les jeunes adultes planifieront avec l'équipe éducative. A cet effet, un séjour au ski est en réflexion, pour le premier trimestre 2025.

11. Les différentes missions de la psychologue

Dans ce bilan sont présentées les missions de la psychologue du CAVT, présente à 0,4 ETP, le lundi et le mardi.

11.a – Accompagnement des personnes accueillies

1 - Les entretiens individuels ponctuels

Cadre, déroulement et objectifs :

Les entretiens individuels sont mis en place de manière ponctuelle et ont lieu dans le bureau de la psychologue afin de garantir la confidentialité des dires de la personne accueillie au CAVT. Les entretiens sont réalisés à la demande de la personne, de l'équipe éducative ou bien de la psychologue. Ils durent en moyenne 30 minutes selon la situation et les besoins du/de la jeune.

Les entretiens individuels sont proposés à la personne accueillie et présente sur site au moins deux fois par an (tous les 6 mois) pour faire le point sur l'accompagnement. Les éléments discutés alimentent la rédaction des projets personnalisés.

Objectifs :

Ces entretiens visent à soutenir la personne accueillie et faire le point sur son accompagnement au CAVT.

Chiffres :

En dehors des rendez-vous individuels ayant pour objectif de faire le point sur l'accompagnement de la personne accueillie au CAVT et qui ont lieu environ deux fois dans l'année, la psychologue a réalisé environ 20 entretiens individuels avec les jeunes.

2 - Les entretiens individuels récurrents

Cadre et déroulement :

Les personnes accueillies au CAVT peuvent bénéficier d'un accompagnement psychologique renforcé, notamment d'entretiens individuels récurrents. Ce soutien est proposé aux jeunes dont l'insertion socio-professionnelle rencontre des freins qui relèvent de la santé mentale et qui n'ont pas pu adresser ces derniers dans le cadre d'un suivi psychologique à l'extérieur du CAVT. Ces entretiens ne remplacent pas ces derniers qui restent une priorité pour tout accompagnement psychothérapeutique.

Les entretiens récurrents ont lieu surtout le lundi matin et durent 45minutes, ils sont suivis de 15 minutes de réflexion et de prise de notes que la psychologue s'accorde dans la mesure du possible. Ils ont lieu dans le bureau de la psychologue qui garantit la confidentialité des dires de la personne. Cet accompagnement est d'une durée déterminée par la psychologue et le/la jeune (en général, il ne dépasse pas trois mois).

Objectifs :

Cet accompagnement renforcé a pour but d'offrir un soutien individualisé à la personne accueillie, d'identifier et d'adresser ses freins à l'insertion socio-professionnelle repérés soit par l'équipe éducative, la psychologue ou la personne elle-même. En fonction des besoins repérés et des observations faites, cet accompagnement peut donner lieu à une orientation vers un suivi thérapeutique extérieur au CAVT (CMP, HDJ, praticiens en libéral etc.).

Chiffres :

En 2024, 6 jeunes ont bénéficié de l'accompagnement psychologique renforcé. Les 6 accompagnements ont donné lieu à des orientations vers des lieux de soins extérieurs au CAVT.

3 - Les groupes de parole

Cadre :

Les groupes de parole ont lieu toutes les semaines le lundi après-midi, de 14h30 à 16h15, dans une des salles disponibles au CAVT. Un maximum de 6 jeunes participe à un groupe de parole selon le planning de la semaine pensé par l'équipe éducative. Les participants changent d'une semaine à l'autre. Les stagiaires de contact peuvent participer aux groupes de parole.

Déroulement :

- 5 minutes : accueil des jeunes, installation de la salle et introduction de l'activité ;
- 1h30 : expression des participants dont une pause de 5minutes ;
- 10 minutes : temps d'échange pour revenir sur ce qu'il s'est passé dans le groupe et le clôturer ;
- A l'issue du groupe, la psychologue effectuera un temps d'élaboration afin de noter ce qui a pu être observé lors de la séance, les problématiques qui ont émané et qui pourraient être des pistes de réflexion pour l'accompagnement proposé au CAVT.

Objectifs :

Les groupes de parole ont pour but de favoriser la découverte et l'expression de soi des personnes accueillies au CAVT. Le cadre se doit d'être sécurisant et respecte les principes de bienveillance, bientraitance et surtout, confidentialité. La psychologue veille à la bonne application de ces principes et garantit le respect des tours de parole de chaque jeune.

Les groupes de parole peuvent être un espace d'échange libre ou la parole n'a pas d'autre support que l'expression spontanée, verbale et gestuelle. Il existe aussi des groupes à médiation choisie en amont par la psychologue. La méthode « photolangage » a été particulièrement investie par les jeunes, mais n'était pas la seule médiation utilisée. Ainsi, les jeunes ont pu s'exprimer à travers les activités inspirées par le théâtre, tels les jeux de rôle et les improvisations, la poésie et le dessin, ainsi que les débats.

Chiffres :

En 2024, 34 groupes de parole ont eu lieu.

11.b – Participation au processus d'admission

1 - Entretiens de pré-admission et accueil des stagiaires de contact

Cadre et déroulement :

Les entretiens de pré-admission ont lieu lorsqu'un jeune/une jeune prend contact avec le CAVT en vue d'une éventuelle réalisation de stage de contact et par la suite, une admission dans l'établissement. Ils sont réalisés par la psychologue en binôme avec un membre de l'équipe éducative ou le chef de service.

La personne est d'abord reçue seule, puis avec ses accompagnants. Une présentation du dispositif est faite à la fin de l'entretien, ainsi que la visite du CAVT. Un compte rendu est rédigé à l'issue de chaque entretien de pré-admission.

La rencontre dure environ 1 heure et demie et se déroule dans une des salles disponibles qui garantit la confidentialité des échanges. La présence de la psychologue permet un éclairage clinique de la situation de la personne rencontrée, ainsi que l'appréciation de la singularité de sa parole et de sa demande. Les entretiens sont suivis d'un temps de réflexion et de discussion, ce qui permet de croiser les regards entre différents professionnels et déterminer si un accompagnement au CAVT serait envisageable pour la personne rencontrée.

Chiffres :

En 2024, la psychologue a réalisé **21 entretiens de pré-admission**.

2 - Rédaction et restitution du bilan de stage

Cadre et déroulement :

A l'issue d'un stage de contact, chaque professionnel va pouvoir mettre sur papier les observations qu'il a pu faire de la personne accueillie en stage. Cela, en mettant en avant des éléments importants qu'il a pu remarquer sur les différents ateliers auxquels le stagiaire a participé. Un compte rendu global sera donc rédigé et une date de restitution posée. Les psychologues soutiennent l'équipe dans la rédaction de ce compte rendu.

La restitution est faite par le chef de service, une psychologue ou bien l'éducateur référent. Durant celle-ci le stagiaire est présent et les partenaires extérieurs et/ou responsables légaux sont invités et peuvent y participer avec l'accord du stagiaire.

L'objectif de ce temps est de faire un retour oral de ce que les professionnels du CAVT ont pu observer durant la période de stage.

C'est un moment d'échange où le jeune peut poser des questions et dialoguer avec le professionnel. A la fin, il est notifié au stagiaire si l'équipe du CAVT est favorable ou non à son intégration. Si ce n'est pas le cas, d'autres pistes d'orientation sont évoquées et/ou proposées.

Chiffres :

En 2024, la psychologue a effectué **6 restitutions de bilan de stage**.

Il est à noter que certaines restitutions étaient en lien avec des stages réalisés en 2023, tout comme certains stages fait en fin d'année 2024 verront leurs bilans restitués en 2025.

3 - Lecture explicative du livret d'accueil et du contrat de séjour

Cadre :

Une lecture explicative du livret d'accueil et du contrat de séjour est effectuée dans les deux mois à la suite de l'admission de l'utilisateur. Lors de cette réunion, sont lus et expliqués différents points (le règlement intérieur, les droits et devoirs de l'utilisateur, etc.).

Objectifs :

Il s'agit d'un temps privilégié entre la personne accueillie au CAVT et la psychologue qui s'inscrit dans la continuité du processus d'admission de la personne. Lors de cette lecture, les jeunes peuvent poser des questions et associer en confidentialité.

Chiffres :

Cette année, **9 lectures du livret d'accueil ont eu lieu.**

Questionnements/Projet pour la suite :

Pour l'année 2025, il s'agirait de coordonner au mieux ce temps de lecture explicative avec la création du dossier aide sociale et la réception des documents nécessaires pour la validation et le dépôt de celui-ci. En effet, selon la personne accueillie et sa situation personnelle et familiale, il peut y avoir un écart temporel entre le moment où la personne lit le livret d'accueil et dépose l'ensemble des documents demandés à son admission au CAVT. Il s'agirait de faire des points réguliers avec la secrétaire et la Direction du CAVT afin d'articuler au mieux les différents protocoles en lien avec l'admission d'un/d'une jeune au CAVT.

11.c – Travail institutionnel

1 - Participation aux réunions institutionnelles

Cadre :

Les réunions d'équipe ont lieu tous les mardis de 9h à 12h dans la salle de réunion du service.

Tous les membres de l'équipe sont invités à y participer. Lors de cette réunion, sont discutés les points organisationnels mais ce sont avant tout des réunions d'élaboration et de travail autour de situations cliniques.

Objectifs :

La psychologue apporte un soutien et un éclairage clinique à l'équipe. Cela dans le but de garantir un accompagnement global adapté à la personne accueillie au CAVT.

2- Travail partenarial

Rencontre entre professionnels œuvrant dans le champ de la santé mentale :

Dans l'objectif d'accroître le partenariat avec les professionnels de santé mentale (psychologues, psychiatres, cadres de santé, kinésithérapeutes et thérapeutes au sens large) et rendre le CAVT plus visible aux confrères et consœurs, la Psychologue a convenu d'ouvrir les portes du CAVT le lundi 30 septembre 2024 lors d'une rencontre matinale. Environ 25 personnes ont été accueillies autour des douceurs et des boissons.

A l'origine de cette initiative se trouve le constat qu'il existe des freins quant aux orientations des jeunes accueillis au CAVT vers des accompagnements psychothérapeutiques extérieurs au service et adaptés à leurs besoins (manque de revenus pour les consultations en libéral, nécessité d'avoir une certaine stabilité psychique et un diagnostic posé pour accéder à certains lieux de soin, difficulté de maintien dans le suivi des personnes orientées, longues listes d'attente et potentiel manque de priorité des jeunes etc.).

Après une première prise de contact (par téléphone, par mail et par voie postale) qui a suscité un vif intérêt, la psychologue du CAVT a accueilli ses confrères et consœurs dans un cadre convivial et propice aux échanges. L'envie de tisser des liens s'est fait sentir des deux côtés et la psychologue a pu faire entendre son désir de pouvoir non seulement *orienter* les jeunes accompagnés au CAVT, mais aussi les *adresser* aux collègues de confiance.

En prenant contact avec les professionnels œuvrant dans le champ de la santé mentale, les professionnels du libéral dont les cabinets sont situés dans les communautés de Cergy, Pontoise et Jouy-le-Moutier ont été privilégiés.

En plus des objectifs escomptés, la rencontre du 30/09/2024 a donné lieu aux résultats suivants :

- Reconnaissance d'un véritable besoin et désir de rencontre entre professionnels œuvrant dans le champ de la santé mentale du territoire ;
- Possibilité de penser puis créer des conventions partenariales avec les professionnels du libéral ;
- Certains entretiens de pré-admission ont été fixés à l'issue de cette rencontre.

La psychologue du CAVT espère reconduire et pérenniser cette initiative de rencontre entre professionnels œuvrant dans le champ de la santé mentale. Il s'agit d'un temps privilégié qui réunit les professionnels de différentes pratiques cliniques et inspirations théoriques autour du même objectif, à savoir le décroisement de pratiques et la création des liens qui faciliteront le parcours des personnes accompagnées.

Partenariat autour des ateliers VRAS :

Dans la continuité du travail initié en 2023 autour de la vie relationnelle, affective et sexuelle (VRAS), la psychologue a souhaité inviter des partenaires extérieurs au CAVT afin de proposer des interventions concrètes auprès des jeunes.

Ainsi, une rencontre avec les intervenantes du Bureau Information Jeunesse de Cergy a eu lieu. Les interventions et thématiques suivantes ont été proposées aux jeunes :

13/05/2024 : Atelier Escape BIJ et échange libre autour des thématiques « vie affective et sexuelle »

27/05/2024 : Sensibilisation santé et atelier à la thématique « contraception et maladies sexuellement transmissibles »

08/07/2024 : Atelier autour du cyber harcèlement et clôture du projet

En 2025, il s'agira de maintenir ce projet à visée préventive et informative qui semble répondre aux besoins du public accueilli au CAVT.

11.d – Missions ponctuelles

Voici une liste non-exhaustive d'évènements auxquels la psychologue a pu participer cette année :

- 15 janvier 2024 : Journée de partenariat avec la Mission locale de Cergy. Le matin, les jeunes du CAVT ont pu participer à un atelier autour de l'image de soi et l'après-midi, à un temps de présentation et d'inscription à la Mission locale.
- 29 février 2024 : Participation au forum « Une passerelle vers l'emploi » organisé par l'Education Nationale en partenariat avec l'ESSEC.
- 19 mars 2024 : Rencontre avec le dispositif Pass Hors des Murs au sein du CAVT. Présentation du dispositif et réflexion autour des futures collaborations et orientations des jeunes.
- 24 septembre 2024 : Accueil d'un groupe de jeunes et rencontre avec l'équipe de l'IME d'Andrésy.
- 24 septembre 2024 : Participation à la journée départementale autour de la santé mentale à Sannois. Animation de stand CAVT et développement partenarial.
- 03 octobre 2024 : Participation au Forum d'Insertion organisé par la Communauté de l'Agglomération de Cergy.
- 04 novembre 2024 : Accueil et rencontre avec l'équipe du SAVS de Chanteloup au sein du CAVT. Présentation du dispositif et échanges autour des potentielles orientations et collaborations.
- 28 novembre 2024 : Participation au forum-théâtre organisé par la Compagnie *Entrée de jeu* dans le cadre d'un projet associatif de formation et de sensibilisation des professionnels sur le sujet des maltraitances et violences éducatives ordinaires. Contribution à la réalisation du projet et à l'écriture des saynètes

11.e – Projets pour l'année 2025

- Maintenir et pérenniser les rencontres entre professionnels œuvrant dans le champ de la santé mentale au sein du CAVT
- Formaliser les partenariats existants via les conventions partenariales
- Se rapprocher de la médecine du travail et des psychologues du travail afin d'initier un travail de partenariat, notamment à destination des jeunes sortants du CAVT

12. Les séjours

Au cours de l'année 2024, 1 séjour éducatif a été proposé aux personnes accueillies pour sortir de leur cadre de vie habituel. Ayant pour objectif de créer du lien et favoriser une bonne cohésion de groupe auprès des jeunes accompagnés. Cela permet également d'avoir plus de recul et d'éléments d'observation sur des questions soulevées en équipe (rythme de vie, organisation, hygiène, alimentation...).

Avec les jeunes participants au séjour, nous avons travaillé en amont sur l'organisation des activités, le menu, la liste, les courses, la destination et le budget, le trousseau d'affaires à apporter.

- **Séjour à Bruges :**

En décembre 2024, un séjour de 3 jours a été organisé à Bruges. Le groupe était composé de 6 jeunes accueillis au CAVT et de 2 éducateurs.

Sur les 3 jours, les jeunes ont pu allier plaisirs et découvertes en participant à différentes activités telles que : piscine, ferme pédagogique, visite de Bruges, marché de Noël, visite du beffroi, musées.

En termes de logistique, les jeunes participaient aux tâches ménagères, à l'élaboration des repas et à l'organisation de la journée. Le rythme prévu n'était toutefois pas toujours respecté et les jeunes avaient besoin régulièrement d'être stimulés pour ne pas rester passif sur leur téléphone.

Malgré le rythme plutôt soutenu, les jeunes ont pu exprimer à plusieurs reprises avoir pris beaucoup de plaisir à participer à toutes ces activités.

Grâce à ce séjour, les objectifs initialement posés ont pu être relevés en permettant à l'équipe d'avoir de nouvelles informations pour l'accompagnement des jeunes plus récemment accueillis au CAVT (relations, constats...).

IV- CONSEIL A LA VIE SOCIALE

Institué par la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale et concrétisé par le Décret n° 2004-287 du 25 mars 2004 relatif au conseil de la vie sociale, le Conseil de la Vie Sociale est un outil destiné à garantir les droits des usagers et leur participation au fonctionnement de l'établissement d'accueil.

Le Conseil de la Vie Sociale est un lieu d'échange et d'expression sur toutes les questions intéressant le fonctionnement de l'établissement dans lequel est accueilli l'usager. Il est également un lieu d'écoute très important, ayant notamment pour vocation de favoriser la participation des usagers. Il convient aussi de souligner que le conseil est une instance collégiale qui doit donc impérativement fonctionner de manière démocratique.

Le Conseil de la Vie Sociale donne son avis et fait des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement de l'établissement ou du service et notamment sur :

- ✚ L'organisation intérieure et la vie quotidienne
- ✚ Les activités
- ✚ L'animation socioculturelle et les services thérapeutiques
- ✚ Les projets de travaux et d'équipements
- ✚ L'affectation des locaux collectifs, l'entretien des locaux
- ✚ L'animation de la vie institutionnelle et les mesures prises pour favoriser les relations entre ces participants
- ✚ Les modifications substantielles touchant aux conditions de prises en charge...

Les avis et les propositions adoptés par les membres du Conseil de la Vie Sociale font l'objet d'un relevé de conclusions qui est, d'une part, adopté avant ou lors de la prochaine réunion du conseil et, d'autre part, adressé au président de l'association. Celui-ci doit obligatoirement faire connaître aux membres du Conseil de la Vie Sociale les suites, favorables ou défavorables, qu'il entend réserver aux avis et aux propositions formulés.

Fonctionnement :

Un compte rendu écrit est formalisé après chaque réunion du CVS, remis à tous les membres et disponible par voie d'affichage à tout le personnel de l'établissement. Il se réunit au moins trois fois par an.

3 réunions ont été tenues en 2024 :

- Le 28 février 2024
- Le 4 juin 2024
- Le 26 novembre 2024

V- PERSPECTIVES

Le CAVT a évolué dans son projet d'établissement depuis deux ans maintenant. Cette évolution était nécessaire afin d'être au plus proche des besoins des personnes accompagnées mais aussi d'avoir un projet d'établissement cohérent avec l'accompagnement proposé par la structure. Ce nouveau projet d'établissement a été présenté et validé par le Conseil d'Administration d'HEVEA en fin d'année 2024.

Les bienfaits de cette évolution du service permettent de constater notamment toujours autant de candidats pour les stages de contact et d'accueils tout au long de l'année.

Le CAVT est régulièrement sollicité par ses partenaires. Nous répondons le plus possible aux besoins des uns et des autres afin d'accompagner via notre expertise reconnue par nos partenaires, le projet d'insertion du jeune adulte. Nous nous mobilisons constamment pour venir échanger sur différentes prises en charge et à des instances variées, à la demande des partenaires. Enfin, le CAVT a toujours une place sur les différents forums organisés sur le Val d'Oise mais aussi aux équipes techniques Jeunes adultes pilotées par la MDPH. Nous participons et adhérons pleinement à ces temps de rencontre et de réflexion à destination du public.

En interne, les ateliers sont investis, les jeunes adultes adhèrent à l'accompagnement et les professionnels se montrent concernés par les problématiques des personnes accompagnées. L'axe d'évolution remarqué cette année est la prise en compte de la sphère psychique du jeune adulte avant de penser une orientation professionnelle. En effet, l'équipe éducative peut s'autoriser avec l'accord de la personne accompagnée et de son environnement à reculer l'insertion professionnelle afin de travailler la dimension soin avant tout.

L'insertion professionnelle est le projet principal au CAVT. La dynamique de travail en groupe est quotidienne, mais l'individualisation de l'accompagnement reste une priorité. Une attention particulière est portée à chacun, l'adaptation pour le jeune adulte accompagné au CAVT est pensée. Chaque projet personnalisé est coconstruit dans l'écoute et dans la transparence. Nous construisons et déconstruisons avec le jeune adulte son projet professionnel afin qu'il puisse voir les points de difficulté, les axes d'amélioration et les potentialités pour arriver à son objectif.

Rapport d'activités conçu et rédigé par :

M. BORDRON Jean Dominique, Directeur,
M. OSTIN Edouard, Chef de service,
Mme BEAUVAIS Pauline, Secrétaire,